



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
CHALONS-EN-CHAMPAGNE

FERMETURE EXCEPTIONNELLE LE 11 JUILLET APRÈS-MIDI

Publié le 09/07/2025



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Fermeture exceptionnelle

Le Greffe du Tribunal de Commerce de Châlons-en-Champagne sera exceptionnellement fermé le vendredi 11 juillet après-midi.

Les services dématérialisés du greffe (Kbis, copies d'acte...) sont disponibles sur www.infogreffe.fr

La saisine du tribunal est accessible en ligne sur www.tribunaldigital.fr

les formalités sont à effectuer sur le site du guichet unique de l'INPI.

Vous pouvez également nous adresser un mail sur l'adresse contact@gtc-chalons.fr

Nous vous remercions pour votre compréhension.

P. DI MARTINO, Greffier